

Justificatif généré le 29/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

29/04/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290433>

N° d'annonce :

602319

FONCIA BELCOURT

SA au capital de 152.500 €

Siège social : 40, rue Gabriel Péri 92120 MONTROUGE

333 385 060 R.C.S. Nanterre

Avis de dissolution

Le 25/04/22, la SAS FONCIA AGENCE CENTRALE, au capital de 81 920 €, sise à MONTROUGE (92) – 40, rue Gabriel Péri, 732 035 993 R.C.S. NANTERRE en sa qualité d'Associée unique de la Sté FONCIA BELCOURT, a décidé la dissolution anticipée de cette dernière.

Une déclaration sera déposée au greffe du TC de NANTERRE.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 al. 3 du Code Civil et de l'article 8 al. 2 du décret n° 78-704 du 13 juillet 1978, les créanciers de la SA FONCIA BELCOURT peuvent former opposition à la dissolution devant le TC de NANTERRE, et ce dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGAunC2u

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGAunC2u>

